



## L'ESSENTIEL

La session du 14 décembre 2021 a donné lieu à l'examen du [Budget Primitif 2022](#). Deux avis ont été votés, sur le [CPER 2021-2027](#) et sur le [SRADDET](#).

Deux études longues ont été présentées. La première concerne [l'agriculture](#). La seconde porte sur la [rénovation des bâtiments tertiaires](#).

Nous rappelons en fin de document les [travaux en cours au CESER](#).

## CPER (CONTRAT DE PLAN ETAT REGION) 2021 2027

Le **contrat de plan État-région** (CPER) est un document par lequel l'Etat et la Région s'engagent sur 6ans pour la programmation et le financement pluriannuels de projets importants d'aménagement du territoire. La nouvelle programmation, qui prévoit un peu plus d'un milliard d'euros de financements spécifiques, n'inclut pas pour les deux ans à venir de volet mobilité multimodale. Elle introduit des financements spécifiques sur la santé.

**La CGT a voté l'avis du CESER dont elle rejoint globalement les remarques.**

[Voir la lettre du groupe n°202](#)

## BUDGET PRIMITIF 2022

La Région Pays de la Loire présente comme chaque année son budget primitif dès le mois de décembre.

Il prévoit 538 M€ de dépenses réelles d'investissement (hors dette et fonds européens, contre 601 M€ en 2021. En fonctionnement, les dépenses autorisées se montent à 1 180 M€.

La capacité de désendettement (le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser la dette totale par le bénéfice d'exploitation) dépasse 9 ans.

Le vote de la CGT se fait comme d'habitude sur l'avis du CESER et pas sur le budget de la Région.

**La CGT a voté l'avis du CESER.**

[Voir la lettre du groupe n°203](#)

## SRADDET (SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT, DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE DES TERRITOIRES)

Après deux ans et demi de retard, la Région a enfin adopté son SRADDET, qui doit être validé par le Préfet avant d'entrer en vigueur en avril 2022. Ce qui fait que le SRADDET, à peine adopté, devra être revu dès 2022, pour permettre à la Région de se conformer à la Climat et résilience

Le CESER s'était exprimé lors de la présentation du projet soumis à consultation publique, lors de la session de mars 2021 (voir la [lettre 192 du groupe CGT](#) au CESER). Il reprend dans le présent avis une partie des commentaires qu'il avait émis alors., mais en gommant certains aspects les plus critiques, sur le niveau de prescriptivité et d'ambition, ce qui déséquilibre le texte.

**La CGT s'est donc abstenue sur l'avis du CESER.**

[Voir la lettre du groupe n°204](#)

## L'AGRICULTURE DE DEMAIN EN PAYS DE LA LOIRE

Le CESER propose une étude sur l'agriculture que la CGT a jugée équilibrée et qu'elle a votée, après y avoir fait figurer les préoccupations des salarié·e·s du secteur.

L'objectif est de mieux nourrir la population avec une alimentation saine pour toutes et tous, tout en préservant et restaurant les milieux et la santé, en remettant le facteur humain au centre et en améliorant les conditions de travail des actifs agricoles.

[Voir la lettre du groupe n°205](#)

## LA RENOVATION DES BATIMENTS TERTIAIRES

L'étude consiste en un approfondissement de celle menée l'an dernier sur l'énergie. Il s'agit d'un rapport qui balaie de nombreux enjeux, tout en étant parfois très technique, mais dans lequel la CGT a introduit des aspects sociaux.

L'étude oriente ses travaux dans **une vision « Cycle de vie des bâtiments tertiaires »**, pour ne pas se limiter aux émissions de gaz à effet de serre dus aux usages, mais aussi réfléchir aux matériaux employés dans les opérations de rénovation et de construction.

La CGT a voté l'étude.

[Voir la lettre du groupe n°206](#)

## LES TRAVAUX EN COURS AU CESER

Actuellement, le CESER travaille notamment sur les dossiers suivants : les **plans et schémas de santé** à l'échelle régionale (vote début 2022), **l'arbre** et le **patrimoine** (vote juin 2022). De nouveaux sujets d'étude seront déterminés en début d'année 2022. Le CESER travaillera également sur les enjeux de la jeunesse avant un « Grenelle » prévu par la Région à l'automne.

*Les conseillers et conseillères CGT au CESER : Eric Bachelot, Christophe Besnard, Olivier Haquette, Marie-Laure Hermouet, Yvic Kergroac'h, Marie-Colette Luneau, Diane Oble, Catherine Paris, Didier Robert restent à votre disposition.*

Courriel : [cgtpaysdeloire@wanadoo.fr](mailto:cgtpaysdeloire@wanadoo.fr) / tel 02.41.20.03.21